



CRATÈRE
et *marées*
LES ÉBOULEMENTS–SAINT-IRÉNÉE

Consultation publique sur l'agrandissement du parc marin du Saguenay-Saint-Laurent Dépôt de mémoire

Le mercredi 27 novembre 2024

Saint-Irénée

Qui sommes-nous ?

Le Comité touristique Cratère et marées, organisme à but non lucratif, œuvre à la promotion et au développement touristique des municipalités des Éboulements et de Saint-Irénée. Situé au cœur de Charlevoix, notre secteur est riche d'un patrimoine naturel exceptionnel où le fleuve Saint-Laurent occupe une place centrale.

En tant que promoteur du développement touristique dans notre région, notre comité soutient les initiatives qui valorisent la préservation du littoral, l'éducation environnementale et le développement d'un tourisme durable. Nous encourageons les projets qui respectent l'équilibre entre la découverte des beautés naturelles du secteur et les besoins de nos communautés locales.

Pourquoi l'agrandissement du parc est crucial pour nous ?

L'agrandissement du Parc marin Saguenay–Saint-Laurent représente une occasion unique de renforcer la préservation du fleuve et de ses écosystèmes tout en enrichissant l'expérience touristique dans notre région. Ce projet s'aligne parfaitement avec la vision du Comité touristique Cratère et marées : devenir un épiscentre touristique attractif, animé et connecté au fleuve, reconnu pour son offre culturelle et de plein air en toutes saisons.

En tant que destination située au cœur de Charlevoix, entre fleuve, plages et montagnes, les municipalités des Éboulements et de Saint-Irénée offrent des expériences authentiques, profondément ancrées dans un environnement naturel d'exception. L'agrandissement du parc marin s'intègre dans cette dynamique, en nous permettant de valoriser davantage les activités de découverte et d'éducation liées au fleuve, tout en soutenant le développement d'une offre touristique durable qui respecte notre territoire et nos communautés.

La Baie de Saint-Irénée : un joyau à valoriser

La Baie de Saint-Irénée, l'une des zones phares de notre secteur, se distingue non seulement par sa beauté naturelle, mais aussi par l'une des plus belles plages du Québec. Ce long ruban de sable, baigné par les eaux du Saint-Laurent, est un lieu prisé autant par les familles que par les amoureux de la nature. En plus d'offrir une vue spectaculaire sur le fleuve et ses marées, la plage est un écosystème précieux, où la faune et la flore locales cohabitent en harmonie.

Actuellement, la baie se prépare à soumettre sa candidature au concours des Plus Belles Baies du Monde, un label international qui célèbre les baies exemplaires en matière de développement durable. Ce principe guide également l'agrandissement du parc marin, renforçant notre engagement envers la préservation de ces paysages exceptionnels et des espèces qui y vivent.

La Route bleue de Charlevoix : un atout pour un tourisme nautique durable

La Route bleue de Charlevoix, accessible via le nouvel Espace La Rive à Saint-Joseph-de-La-Rive, fait partie intégrante de notre offre touristique en lien avec le fleuve. Ce parcours nautique, qui s'étend le long du littoral, est un élément clé pour promouvoir le tourisme durable et offrir des activités de plein air respectueuses de l'environnement.

L'agrandissement du parc marin pourrait renforcer l'attractivité de la Route bleue, en assurant une meilleure protection des zones marines tout en offrant des infrastructures adaptées à la pratique de ces activités écoresponsables. Le parc et la Route bleue s'inscrivent tous deux dans une logique de découverte douce des milieux naturels et permettent aux visiteur·euse·s d'apprécier la beauté du fleuve tout en respectant les écosystèmes fragiles.

En intégrant davantage la Route bleue de Charlevoix dans le cadre du parc marin, nous pourrions maximiser l'attrait du parc pour les amateur·ice·s de nautisme et sensibiliser encore plus de personnes aux enjeux de la conservation marine.

La Route 362 : un lien essentiel entre nos trésors naturels et culturels

La Route 362, connue sous le nom de Route du Fleuve, traverse le secteur Cratère et Marées, reliant les villes de Baie-Saint-Paul et de La Malbaie. Cette route panoramique offre aux visiteur·euse·s une vue imprenable sur le fleuve Saint-Laurent et met en valeur la diversité des paysages charlevoisiens. En tant qu'axe de connexion pour le tourisme, la Route 362 permet de découvrir les joyaux cachés de notre région, tout en favorisant l'accès aux activités de plein air et aux sites d'intérêt culturel.

L'agrandissement du parc marin et le développement de la Route bleue de Charlevoix s'intègrent dans cette dynamique, renforçant l'attrait touristique et la sensibilisation à la préservation de notre environnement. En promouvant une expérience de voyage immersive et respectueuse de la nature, nous espérons attirer un tourisme durable qui valorise non seulement notre patrimoine naturel, mais aussi l'héritage culturel des communautés locales.

La pêche à la fascine : préserver un patrimoine vivant et un paysage culturel unique

La pêche à la fascine, pratiquée à Saint-Irénée et à l'Isle-aux-Coudres, représente un élément clé du patrimoine immatériel de notre région. Héritée d'un savoir-faire ancestral, cette méthode de pêche traditionnelle est un témoignage vivant de l'ingéniosité des communautés côtières pour s'adapter aux marées et tirer parti des ressources naturelles du fleuve.

Au-delà de sa valeur patrimoniale, la pêche à la fascine façonne également nos paysages culturels. Les alignements de fascines, visibles à marée basse, ajoutent une dimension esthétique et historique à notre littoral, rappelant le lien profond entre les habitants de Charlevoix et le Saint-Laurent.

L'agrandissement du parc marin offre une opportunité unique de protéger cette pratique traditionnelle en tant que patrimoine culturel, tout en sensibilisant les visiteurs à son importance. En intégrant des éléments éducatifs sur la pêche à la fascine dans les initiatives touristiques et environnementales, nous pouvons assurer la pérennité de cette tradition, tout en la valorisant comme un atout touristique et identitaire pour notre

région.

L'importance d'un tourisme durable au cœur de l'agrandissement

L'agrandissement du parc marin ouvre la voie à un modèle de tourisme qui respecte à la fois l'environnement et les populations locales. Voici les grands axes sur lesquels nous souhaitons insister :

- Conservation et découverte : En préservant des espaces marins supplémentaires, nous renforçons non seulement la protection des mammifères marins emblématiques (baleines, phoques), mais aussi des écosystèmes fragiles qui font l'attrait touristique du fleuve. Ce parc agrandi offrira aux visiteur·euse·s une immersion éducative, axée sur la découverte de la biodiversité du Saint-Laurent.
- Éducation environnementale : Le parc marin joue un rôle essentiel en sensibilisant tant les touristes que les résident·e·s à la préservation des écosystèmes marins. Chaque activité offerte — que ce soit les randonnées côtières, l'observation majestueuse des baleines ou les visites des belvédères thématiques surplombant le fleuve — devient une opportunité de faire découvrir la richesse fragile de notre littoral. Ces expériences immersives ne sont pas de simples activités de loisirs, mais des moments éducatifs qui touchent le cœur et l'esprit, incitant les générations actuelles et futures à devenir des gardiennes actives de cet environnement unique.
- Encourager un tourisme écoresponsable : Notre région aspire à attirer un tourisme qui ne soit pas seulement respectueux de l'environnement mais qui contribue aussi à sa protection. Des initiatives comme l'utilisation de technologies vertes pour les infrastructures touristiques, des activités à faible impact, et une gestion responsable des flux touristiques seront essentielles.

Nos recommandations pour un agrandissement réussi

Pour garantir le succès de l'agrandissement du Parc marin Saguenay–Saint-Laurent et maximiser ses bénéfices pour la région et ses habitant·e·s, nous formulons les recommandations suivantes :

- Assurer l'intégration des communautés locales : Il est essentiel d'impliquer les acteur·ice·s locaux·les, notamment les municipalités et les organisations touristiques comme le Comité touristique Cratère et marées, dans la gestion et la planification des activités du parc. Cela permettra de renforcer les liens entre conservation et développement économique, tout en répondant aux besoins des populations locales.
- Promouvoir un tourisme éducatif et durable : Le parc doit continuer à offrir des programmes de sensibilisation pour informer les visiteur·e·s sur la richesse des écosystèmes marins et les enjeux de leur préservation. Cela inclut la mise en valeur des activités respectueuses de l'environnement, comme l'observation des baleines, les randonnées écologiques et les visites guidées autour des thématiques marines.
- Renforcer les infrastructures vertes : Afin de limiter l'impact environnemental des visiteur·e·s, nous recommandons d'investir dans des infrastructures écoresponsables. Cela pourrait inclure des installations d'accueil basées sur des principes de construction durable, ainsi que des systèmes de gestion des déchets et des transports qui favorisent un faible impact écologique.
- Collaborer avec les experts en conservation : L'agrandissement du parc devrait se faire en partenariat étroit avec les expert·e·s scientifiques et environnementaux pour garantir une gestion durable des zones protégées. Ces collaborations permettront d'adopter les meilleures pratiques pour la préservation des habitats marins, tout en maintenant un équilibre entre conservation et accès public.
- Accroître l'offre d'activités en toutes saisons : Afin de soutenir le développement économique de la région, il est important de développer une offre d'activités variées, à la fois culturelles et de plein air, pour attirer des visiteurs tout au long de l'année, sans compromettre la quiétude des milieux naturels protégés.

Conclusion

Le Comité touristique Cratère et marées soutient pleinement l'agrandissement du parc marin Saguenay-Saint-Laurent. Nous y voyons une opportunité unique de renforcer la protection de notre patrimoine naturel tout en offrant aux visiteur-e-s une expérience éducative et immersive. En mettant l'accent sur un tourisme durable et respectueux des écosystèmes, ce projet s'aligne sur notre vision d'un développement harmonieux entre l'humain et la nature.



Dominique Bernier | Agente de développement

Comité touristique Cratère et marées